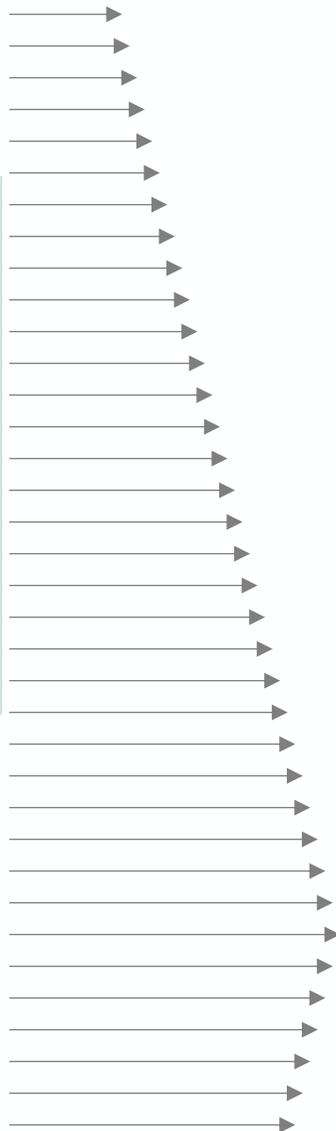




Ville de Marseille

Élaboration de la Convention Communale marseillaise du Contrat de Ville AMP 2024-2030

→ 2023 > 2024



La mission

Dans le contexte du renouvellement du Contrat de Ville AMP, Passages a accompagné la Ville de Marseille pour décliner les orientations Etat et métropole dans une convention communale définissant les priorités de la politique de la ville pour le territoire marseillais.

La méthodologie a permis de définir les priorités en se fondant sur une démarche de concertation des acteurs.

Deux portraits de quartier ont été réalisés sur Felix Pyat /Saint-Mauront et Corot/Bellevue par le biais d'ateliers territoriaux réunissant les acteurs du quartier afin d'explorer les bonnes pratiques, les freins et les modalités d'intervention pertinentes du Contrat de Ville.

Une journée de concertation a réuni plus de 350 associations, habitants et représentant de services, dont la production a été approfondie par deux ateliers thématiques. Un séminaire élu a permis de restituer et d'enrichir les propositions issues de cette phase de concertation.

Deux ateliers ont ensuite été organisés autour de la gouvernance et de la participation avec les partenaires institutionnels signataires du Contrat de Ville, les associations de proximité et les représentants d'habitants.

Une dernière phase vise à mobiliser l'ensemble des services de la Ville de Marseille sur la mise en œuvre des orientations du Contrat de Ville.

Actions & livrables

- ⇒ Rédaction de Portrait de Quartiers.
- ⇒ Compte rendu des ateliers.
- ⇒ Co-rédaction de la Convention Communale avec l'équipe politique de la ville de la Ville de Marseille et AMP.



PAS SAG ES

Participation
& transformations

